

**BÂTIMENT CFA
BOURGOGNE**

Association régionale des CFA du BTP de Bourgogne

CAP MAÇON

Restons connectés :
www.batimentcfabourgogne.com



Lieux de formation



**BÂTIMENT CFA
CÔTE-D'OR**

Le réseau de l'apprentissage BTP



**BÂTIMENT CFA
NIÈVRE**

Le réseau de l'apprentissage BTP



**BÂTIMENT CFA
SAÔNE-ET-LOIRE**

Le réseau de l'apprentissage BTP



**BÂTIMENT CFA
YONNE**

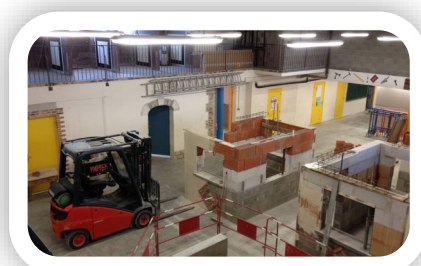
Le réseau de l'apprentissage BTP

Le Métier :

Le maçon est le premier à intervenir sur une construction. Il met en place les fondations des futurs immeubles, maisons individuelles ou bâtiments industriels. Puis il monte les structures porteuses: murs, poutrelles et planchers, sur lesquelles va s'appuyer la charpente et s'encastrent les portes et les fenêtres. Il est largement responsable de la solidité du bâtiment.

Enseignement professionnel :

- Etude des constructions
- Préparation et organisation du travail
- Réalisation et mise en œuvre en travaux neufs et réhabilitations
- Etude des murs (porteurs, de séparation)
- Etude des enduits, chapes et escaliers
- Prévention santé environnement



Enseignement général :

- Français
- Histoire, Géographie
- Mathématiques
- Sciences
- EPS

Les débouchés :

- CAP Carreleur Mosaïste (1 an) / BP Maçon (2 ans) / CAP CBAB (1 an)
- Bac Pro Technicien du Bâtiment Organisation et réalisation / Bac Pro Technicien Bâtiment Economie de la construction (2 ans)
- Emploi de Maçon en entreprise

Conditions d'admission :

- A partir de 16 ans (Ou après une classe de 3ème) et jusqu'à 30 ans révolus
- Avoir une entreprise d'accueil

Le statut et la rémunération :

- Statut de salarié d'une entreprise
- Rémunération en pourcentage du Smic en fonction de votre âge, de l'année préparée ainsi que de la convention collective

